CERTI-A-2180 version 1 07/2022

CHARTE D'UTILISATION DE LA MARQUE UKCA
par AFNOR UK LIMITED

AFNOR UK LIMITED - TS2, Pinewood Business Park - Coleshill Road, Solihull - West Midlands B37 7HG - United Kingdom
T : +44 (0)1322 314858 - F. : +44 (0) 1322 314857 - Registered in England No. 26598859
AFNOR UK LIMITED IS PART OF THE AFNOR GROUP

GUIDE **POUR L'UTILISATION DU MARQUAGE UKCA PAR LES CLIENTS - CERTIFIÉ PAR AFNOR UK LIMITED**

Placer le marquage UKCA

Le plus souvent, vous devez appliquer le marquage UKCA sur le produit lui-même ou sur l'emballage. Dans certains cas, il peut être placé sur les manuels ou sur d'autres documents de référence. Cela varie en fonction des réglementations spécifiques qui s'appliquent au produit.

Règles d'utilisation de l'image UKCA

Le marquage UKCA doit être clairement visible et lisible lorsque vous l'apposez sur le produit. Si cela n'est pas possible, vous devez le joindre à l'emballage (le cas échéant) ou aux documents d'accompagnement.

Vous seul, en tant que fabricant, ou votre représentant agréé (lorsque la législation en vigueur le permet) pouvez apposer les marquages UKCA sur un produit.

En apposant le marquage UKCA, vous assumez l'entière responsabilité de la conformité de votre produit aux exigences de la législation pertinente.

Vous ne devez utiliser le marquage UKCA que pour démontrer la conformité avec la législation britannique pertinente.

Vous ne devez pas apposer de marquage ou de signe qui pourrait induire en erreur les tiers sur la signification ou la forme du marquage UKCA.

Vous ne devez pas apposer d'autres marquages sur le produit qui affectent la visibilité, la lisibilité ou la signification du marquage UKCA.

Le marquage UKCA ne peut être apposé sur les produits que si la législation l'exige expressément.

Un produit peut présenter des marquages et des marques supplémentaires, pour autant que ceux-ci :

- remplissent une fonction différente de celle du marquage UKCA ;
- ne sont pas susceptibles de créer une confusion avec le marquage UKCA ;
- ne diminuent pas la lisibilité et la visibilité du marquage UKCA.

Règles générales

Vous devez vous assurer que :

- si vous réduisez ou agrandissez la taille de votre marquage, les lettres formant le marquage UKCA sont proportionnelles à la version indiquée ci-dessous ;
- le marquage UKCA a une hauteur minimale de 5 mm, à moins qu'une dimension minimale différente ne soit spécifiée dans la législation pertinente ;
- le marquage UKCA est facilement visible, lisible.

UK
CA

Le marquage UKCA peut prendre différentes formes (par exemple, la couleur ne doit pas nécessairement être unie), pour autant qu'il reste visible, lisible et respecte les proportions requises.

Chaque norme de produit indique également les règles d'utilisation du logo UKCA sur les produits liés à cette norme ; ces règles doivent être respectées dans tous les cas.